PÉTITION

Contrats aidés

dans l'Éducation Nationale

POUR DES BESOINS PERMANENTS
DES EMPLOIS PÉRENNES ET STATUTAIRES !

Depuis plusieurs années, pour des missions essentielles telles que l'accompagnement des handicapés, l'Education nationale s'adonne à un terrible jeu de ping-pong avec Pôle Emploi :

- Embauchés sous contrats aidés à temps partiel imposés (-700 €/mois),
- formés sur le tas ou de manière insuffisante,
- renvoyés au bout de deux ou trois ans de missions complexes répondant à des besoins pérennes,

chaque année, une partie de ces personnels sont remplacés par d'autres qui connaîtront la même galère.

Mesdames et messieurs les Parlementaires, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président du Conseil Général, Madame le Recteur de l'académie de Caen, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les personnels en contrat aidé, les personnels titulaires, les parents, les citoyens soussignés demandent :

- **La transformation de tous les emplois précaires en emplois statutaires avec un salaire décent**
- **Le maintien de tous les personnels qui le souhaitent dans les établissements scolaires**
- **Une formation qualifiante**

Nom	Prénom	Adresse	Signature